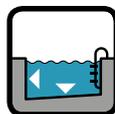
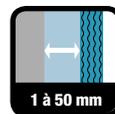


RÉPARATION

EPICOL T**REPLACE: CERMIX IMP 409****ÉPOXY MALLÉABLE APPLICABLE SOUS L'EAU**

1 h



GRIS

Kit de 1,5 kg : 0,75 kg + 0,75 kg.

EPICOL T doit être stocké dans un endroit sec, bien ventilé et à une température de +5°C à +35°C.

Durée de conservation de 24 mois.

En cas de doute, veuillez prendre contact avec CERMIX et mentionner le numéro de lot figurant sur l'emballage. Ne pas déverser dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts. Évacuer le récipient souillé et les restes selon les prescriptions légales en vigueur.

**LE PLUS**

- Applicable sous l'eau.
- Haute adhérence.
- Rapport de mélange 1/1 avec contrôle de la couleur.
- Dure.
- Peut être traitée après durcissement.
- Épaisseur de la couche limitée.
- Étanche aux liquides.

DESCRIPTION

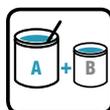
EPICOL T est une pâte malléable au rapport de mélange simple qui convient au colmatage, au modelage et aux réparations.



Contrôle du support



Température de mise en œuvre



0,75 kg pour 0,75 kg

**DOMAINES D'UTILISATION**

- L'EPICOL T peut être appliqué sous l'eau et colle sur le bois, la pierre, le béton et le métal. Bonne résistance chimique contre les alcalis, les dérivés du pétrole, l'acide de batterie, les acides organiques dilués, sels et solutions.

ACCESSOIRES

- Gants en plastique à usage unique.
- Nettoyant pour les outils : SOLVANT MEK.



MISE EN ŒUVRE

1) PRÉPARATION DU SUPPORT

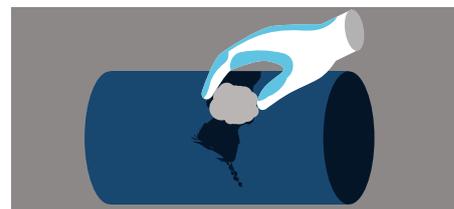
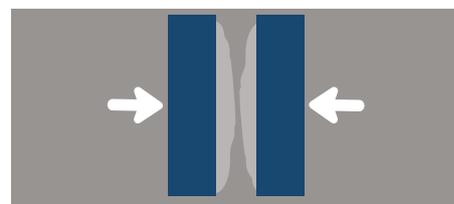
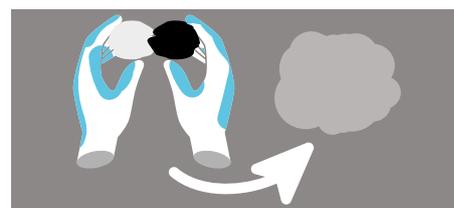
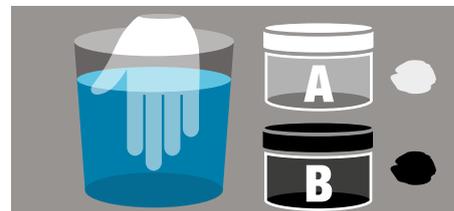
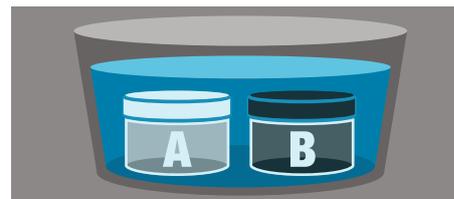
- Veiller à ce que la surface soit propre, sans partie friable, exempte d'huile et de graisse ou autre salissure qui nuisent à un bon accrochage.
- La température lors de l'application doit être comprise entre +10°C et +30°C.
- Ne pas appliquer le produit en dessous de +5°C.
- Ancrage des boulons de fondation : forer un trou d'un diamètre supérieur de 2 cm à celui de la tige et d'une profondeur suffisante pour assurer l'ancrage.

2) PRÉPARATION DU MÉLANGE

- Porter des gants en plastique.
- Remplir un seau d'eau et mouiller les gants.
- Prendre un volume égal de couleur blanche (composant A) et de couleur noire (composant B).
- Pétrir les deux composants dans l'eau jusqu'à ce qu'ils présentent une couleur grise homogène.
- Garder les gants bien humides pendant le pétrissage.
- Pour une plus grande malléabilité : placer les deux emballages dans de l'eau chaude (bain-marie) avant le mélange.

3) APPLICATION DU SYSTÈME

- On appliquera fortement la pâte mélangée sur la surface à traiter.
- Plus la pression sera forte, meilleure sera l'adhérence, même sur une surface rugueuse et non parfaitement propre.
- La surface de la pâte peut être polie avec les gants humides. Les surfaces verticales ou en surplomb de plus de 5 cm seront construites en plusieurs couches.
- Une fois durci, l'EPICOL T peut être peint et travaillé mécaniquement.
- L'EPICOL T durcit après 12 heures.
- L'EPICOL T obtient une résistance mécanique après 2 jours et une résistance chimique après 7 jours.
- Le durcissement peut être accéléré à l'aide d'un souffleur à air chaud (max. +70°C).



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Poids spécifique	1,5 kg/dm ³
Couleur	Composant A : Blanc Composant B : Noir Mélange A+B : Gris
Résistance à la compression	35 N/mm ²
Résistance à la traction	15 N/mm ²
Adhérence sur béton	>1,5 N/mm ²
Adhérence sur acier	>3 N/mm ²
Résistance thermique	+60°C
Épaisseur	1 à 50 mm
Température minimale d'application	+10°C
Température minimale de durcissement	+5°C
Durée Pratique d'Utilisation	Environ 1 heure à +20°C
Conservation	24 mois

PRÉCAUTIONS

- Lire attentivement les fiches de sécurité avant l'utilisation de l'EPICOL T.
- Une odeur caractéristique se dégage pendant l'application.
- Veiller à assurer une ventilation suffisante, à tenir les sources d'inflammation éloignées et à ne pas fumer.
- Éviter tout contact avec la peau.
- Une concentration élevée de vapeurs peut causer des irritations aux yeux et/ou le produit peut provoquer une hypersensibilité en cas d'inhalation et/ou de contact avec la peau.
- Ne pas conserver des produits alimentaires (nourriture, boissons) dans le même espace de travail.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation locales en vigueur.
- Le port de gants et de lunettes de protection est obligatoire.